

Contrôle de légalité : nos alertes confirmées par le Sénat !

Lors de son audition devant la commission des Lois du Sénat, **la délégation FO Préfectures et des services du ministère de l'Intérieur** a défendu les collègues chargés du contrôle de légalité et budgétaire.

Rappelons que **FO PREF SMI** avait été reçu en audience par la sénatrice Florence Blatrix Contat, rapporteure du Sénat sur ce sujet le 14 mai 2025. Son rapport vient de paraître, et il confirme nos constats et revendications !

Des effectifs toujours en baisse.

Comme nous l'avions dénoncé, la sénatrice souligne :

« Les pertes d'effectifs ont été insuffisamment compensées par un repyramideage des compétences et par des formations adaptées et des outils appropriés. » : elle évoque un contrôle de légalité fantomatique au regard de la contraction des effectifs et de l'inadaptation des logiciels utilisés par les préfectures.

Le nombre d'actes transmis augmente, mais le taux de contrôle diminue, faute de moyens humains suffisants.

Les recours gracieux restent nombreux, signe d'une surcharge persistante.

Des outils obsolètes et coûteux.

Nous l'avions dit :

Le logiciel @CTES est vieillissant, peu ergonomique et obsolète.

Le site de la DGCL est insuffisamment mis à jour.

La maintenance d'@CTES est coûteuse et fastidieuse avec des purges fréquentes.

Une refonte est prévue d'ici 2027, pour un coût estimé entre 7 et 10 millions d'euros, incluant des fonctions d'intelligence artificielle.

FO PREF SMI

a rappelé que cette modernisation ne doit pas se traduire par de nouvelles suppressions de postes.

**L'IA doit faciliter le travail,
pas remplacer les agents !**



Le 14 mai 2025, notre délégation FO PRÉFECTURES et SMI, s'est rendue à une audition au sénat dans le cadre de la Mission AGTE (administration générale et territoriale de l'Etat).

Cette audition par Mme la sénatrice Florence BLATRIX-CONTAT portait sur le contrôle de légalité et budgétaire des actes des collectivités territoriales, missions essentielles mais souvent oubliées .

Notre organisation syndicale est intervenue en évoquant :

- ⇒ La baisse des effectifs ;
- ⇒ Des missions complexes et non attractives ;
- ⇒ Un besoin de renforcement du réseau, les promesses de la RGPP n'ayant pas été réalisées ;
- ⇒ Un besoin de formation ;
- ⇒ L'application ancienne et le sujet de l'IA ;

Et notre syndicat a surtout mis en avant comme axe d'amélioration les points suivants :

- ⇒ Interroger le terrain, écouter et recenser les besoins, accompagner au quotidien,
- ⇒ Renforcer les moyens en effectifs,
- ⇒ Faciliter l'accès aux formations dans le cadre de la prise de poste et la formation continue,
- ⇒ Élaborer et diffuser des grilles de contrôle,
- ⇒ Actualiser la circulaire de 2012,
- ⇒ Refonte de l'application @CTES,

Actuellement, le sujet du contrôle de légalité semble bien pris en compte au ministère de l'Intérieur puisqu'une mission va réaliser des déplacements dans 25 départements avec une feuille de route.

C'est un premier pas, mais il faut aller plus loin dans l'accompagnement.

Pour FO, il faut valoriser ces missions, renforcer les moyens humains, promouvoir les agents de ces services dans les campagnes d'avancement, et nous revendiquons l'Indemnité Temporaire de Mobilité sur les postes de contrôle de légalité.



LES 8 RECOMMANDATIONS DU RAPPORT : DES AVANCÉES DANS LE SENS DE NOS REVENDICATIONS !

- 1. CONSOLIDER LES EFFECTIFS DÉDIÉS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ET BUDGÉTAIRE, EN RENFORÇANT LA PART DES AGENTS DE CATÉGORIE A.**
- 2. RENDRE PLUS OPÉRATIONNELLES LES FORMATIONS, NOTAMMENT DÈS LA PRISE DE POSTE ET EN PRÉSENTIEL.**
- 3. CONFIER UN RÔLE PÉDAGOGIQUE ET DE FORMATION AU PIACL.**
- 4. INTENSIFIER LES PARTENARIATS AVEC LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES.**
- 5. RENDRE OBLIGATOIRES, D'ICI 2029, LES PARTENARIATS AVEC LA DGFiP.**
- 6. REFONDRE LES LOGICIELS @CTES ET @CTES BUDGÉTAIRES, EN INTÉGRANT L'IA POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DES ACTES.**
- 7. CRÉER UNE PLATEFORME NATIONALE D'ACTUALITÉ.**
- 8. DÉVELOPPER UN OUTIL STATISTIQUE NATIONAL.**



FO se félicite que le Sénat reconnaisse : la charge de travail croissante, la nécessité de renforcer les effectifs, et l'urgence de doter les agents d'outils modernes et efficaces.

CES RECOMMANDATIONS VONT DANS LE SENS DE NOS REVENDICATIONS ET DOIVENT MAINTENANT ÊTRE MISES EN ŒUVRE RAPIDEMENT !

FO CONTINUERA À PORTER LA VOIX DES AGENTS ET À EXIGER DES MOYENS HUMAINS PÉRENNES, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, ET UNE RECONNAISSANCE RÉELLE DES MISSIONS ESSENTIELLES DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ.

**LE 1 SYNDICAT
DES PREFS, SGCD, SGAMI ET JA**



FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNITÉ.MI
FO